QUITTANCE LOYER

N°: 10542

ANONO SDTM REF. LOCAL LOCATAIRE DANIEL HOJEIJ

Loyer Mensuel 700.000 F CFA (CHARGES NON COMPRISES)

Montant en Chiffre 700.000 F CFA soit 2 mois payés

Montant en Lettre Sept cents mille francs CFA

Ledit loyer commençant le 01 janvier 2022 et finissant le 28 février 2022

sous toute réserve de droit DONT QUITTANCE. Abidjan le, 25/12/2021

NOTA : Un locataire ne peut déménager :

^{1°.} Qu'il n'ait justifie au propriétaire par une quittance du Receveur Qu'il a acquité toutes ses contributions personnelles et immobilières de l'année courante.

^{2°.} Qu'il n'ait donné ou reÁu congé par écrit dans les délais prescrits. 3°. Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge

suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.